



# MACHEFERT

GROUP

Paris, le 27 mars 2024

Par ordonnance en date du 8 novembre 2023, le Président a ouvert une procédure de conciliation au bénéfice de la société Les Hôtels de Paris et a désigné la SCP d'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric ABITBOL, 38 avenue Hoche - 75008 Paris, et la SCP BTSG en la personne de Me Stéphane GORRIAS, 15 rue de l'Hôtel de Ville - 92200 Neuilly-sur-Seine, en qualité de conciliateurs, pour une durée de quatre (4) mois.

Le 5 mars 2024, les Conciliateurs ont déposé auprès du Président du Tribunal de commerce une requête ayant pour objet de proroger la procédure de conciliation pour une durée d'un (1) mois supplémentaire soit jusqu'au 8 avril 2024, en application des dispositions de l'article L.611-6 du code de commerce.

Suivant ordonnance du 19 mars 2024, le Président du Tribunal de commerce a prorogé la procédure de conciliation pour une durée d'un mois soit jusqu'au 8 avril 2024.

256 RUE SAINT-HONORE, 75001 PARIS - + 33 1 55 73 75 75 - MACHEFERT.COM

SA LES HOTELS DE PARIS AU CAPITAL DE 14 000 000€ - RCS PARIS 38808301600195 - N°TVA FR 61 388 083 016

